

BAC PRO MV - Option VP

Maintenance de Véhicules - Option : Véhicules Particuliers

LE MÉTIER

Le technicien en Maintenance de véhicules assure l'entretien, la réparation et le remplacement de pièces ou d'organes des véhicules de tourisme ou des véhicules utilitaires légers. Il effectue l'entretien périodique et monte les accessoires complémentaires courants.

L'activité s'exerce sur les voitures de tourisme. L'emploi se pratique en atelier fermé, en baie (atelier ouvert utilisé en services rapides) ou en centres automobile. Les horaires de travail sont réguliers, mais tributaires des prestations à la clientèle, ce qui peut entraîner parfois des dépassements d'horaires.

La formation se déroule sur trois ans avec des Périodes de Formation en Entreprise d'une durée de 22 semaines. L'option Véhicules particuliers fait appel à des connaissances pluri-techniques, en électricité, en électronique, en hydraulique et en pneumatique.

Ses principales missions :

- Accueillir le client, collecter et interpréter les informations fournies par le client, effectuer un pré-diagnostic, proposer et argumenter un service, un produit, un équipement, une intervention complémentaire, rédiger un ordre de réparation et établir un devis.
- Mettre le véhicule en situation d'intervention, choisir les contrôles à réaliser, mettre en œuvre un matériel de diagnostic informatique, interpréter les résultats, réaliser les essais, proposer l'intervention à réaliser.
- Appliquer les procédures, poser, déposer, démonter, remonter les organes des différents systèmes, régler les organes conformément aux

données constructeurs, contrôler les performances et mettre au point le véhicule, fournir les éléments nécessaires à la facturation, maintenir en état le poste de travail

- Compléter les documents de suivi de maintenance, présenter et expliquer l'intervention au client, explication qui doit pouvoir se faire également en anglais, conseiller le client, réaliser la facture, expliquer et vendre les éléments de facturation.

ORGANISATION DE LA PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Vous pourrez, dans le cadre de votre formation, suivre des préparations vous permettant de passer :

- l'habilitation des véhicules électriques et hybrides,
- l'habilitation à la gestion de la climatisation.

LES DÉBOUCHÉS

À l'issue du Bac Pro MV, il n'y a pas de problème de débouchés. Les diplômés trouvent régulièrement du travail dans les entreprises qui les ont accueillis en formation.

Les emplois se trouvent dans les entreprises qui dépendent des réseaux constructeurs (succursales, concessionnaires, agents, etc.), dans les entreprises qui traitent des véhicules toutes marques, dans les administrations ou encore dans les services de maintenance de certaines entreprises.

POURSUITE D'ÉTUDES

Des poursuites d'études sont possibles en :

BTS Maintenance des Véhicules, option Voitures Particulières, qui ouvrira en septembre 2021 au lycée Diadème de Pirae.

La répartition horaire de la seconde à la terminale :

MATIÈRES ENSEIGNÉES	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	TOTAL
	Par semaine	Par semaine	Par semaine	
Français et Histoire - Géographie	3,5 h	3 h	3 h	267 h
Langue vivante	2 h	2 h	2 h	168 h
Mathématiques et Sciences Physiques	3 h	3,5 h	3 h	140 h
Education Physique et Sportive	2,5 h	2,5 h	2,5 h	126 h
prévention, Santé et Environnement	1 h	1 h	1 h	84 h
EGLS	1 h	1 h	1 h	84 h
Aide individualisée	3 h	3 h	3,5 h	265 h
Education artistique, arts appliqués	1 h	1 h	1 h	84 h
Enseignement professionnel,	13 h	13 h	13 h	2352 h
Formation en milieu professionnel	6 semaines	8 semaines	8 semaines	22 semaines
TOTAL	30 h	30 h	30 h	

Renseignements : DDFPT : Patricia DUPUIS : ddf@lycpira.formation.pf
Responsable technique de la formation : Mickaël CASSEL (Mail : mickael.cassel@ac-polynesie.pf)